

ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

Session du 8 juillet 2008

Durée 120 minutes

Présentation de l'épreuve

L'épreuve de synthèse d'une durée de 120 minutes permet d'apprécier les aptitudes du candidat :

- à analyser des documents d'un dossier, en sélectionnant les informations essentielles ;
- à comprendre les problématiques abordées dans les documents et à synthétiser les informations les soutenant ;
- à exposer d'une façon claire et concise, en un maximum de 450 mots et 70 lignes, les idées-forces du dossier.

Le dossier est composé de quatre documents de type textes, tableaux, ou graphiques. Le dossier ne comporte pas d'intitulé. Il appartient au candidat de déterminer lui-même le ou les thèmes communs aux documents proposés en donnant un titre à la note de synthèse globale.

Règlement :

Pour cette épreuve, vous devez en 30 minutes, lire et analyser les documents du dossier remis.

Au terme de cette lecture de 30 minutes, vous avez :

1. 45 minutes pour répondre aux deux questions de synthèse partielle
2. 45 minutes pour rédiger une note de synthèse globale des documents du dossier.

La phase de lecture et de préparation : 30 minutes

Il est important durant cette phase de lecture de ne pas privilégier un document au détriment d'un autre. Il s'agit pour le candidat de lire et d'analyser tous les textes. Ce travail d'analyse demande beaucoup d'attention, de vigilance et de rigueur quant à la sélection de l'information. L'analyse des documents doit être précise (ex : sources identifiées, citations exactes). A ce stade, le candidat doit faire un ou plusieurs recoupements entre les documents afin de mettre en évidence les différents aspects du problème abordé dans le dossier.

La phase de réponse aux questions de synthèse partielle :

45 minutes, 15 lignes et 100 mots maximum par question

Vous devez répondre aux deux questions ouvertes posées. Pour chacune des questions, vous devez préciser le ou les numéros de(s) document(s) qui vous auront permis de répondre. Cet aspect formel est important.

La phase de rédaction de l'exercice de synthèse globale :

45 minutes, 15 lignes et 100 mots maximum par partie

10 lignes et 50 mots maximum pour la conclusion

Enfin, vous devez rédiger, une note de synthèse à laquelle vous devez donner un titre (ce titre peut être le thème principal des documents). La structure de la note de synthèse globale devra être la suivante :

TITRE : 1 ligne PROBLÉMATIQUE : 2 lignes

1^{er} Sous-titre 1 : 1 ligne

2^e Sous-titre 2 : 1 ligne

• Conclusion : (50 mots)

La note de synthèse globale doit être brève, précise, structurée.

- **Brève** : elle ne doit pas excéder 250 mots.

- **Précise** : Son objet est d'énoncer ce que sont, selon vous, les idées-forces du dossier, et de traiter autour du thème principal, les arguments développés.

- **Structurée** : Il convient d'analyser les documents, d'en dégager les éléments essentiels puis de synthétiser ces éléments afin de dégager les points-clés du dossier aux fins de proposer une articulation des idées. Vous devez poser une problématique puis articuler vos idées en deux parties auxquelles vous attribuez un sous-titre.

Vous conclurez en exposant votre vision du problème.

Attention :

Une synthèse ne consiste pas à paraphraser ou à résumer successivement les documents.

Vous devez être vigilant quant à la qualité de l'expression écrite (style, grammaire, orthographe).

Notation

Les points seront répartis de la manière suivante :

Pour l'exercice de synthèse partielle noté sur 10 points (2 x 5 points) :

1. Identifier pour chaque question de synthèse partielle la problématique soulevée : **1 point**
2. Lire et exploiter les documents : **2 points**
Sélectionner dans les documents les idées pertinentes et s'y référer de manière explicite.
3. Formuler les idées avec concision et respecter les règles d'orthographe et de grammaire : **2 points**

Pour l'exercice de synthèse globale noté sur 10 points :

1. Introduire la problématique : **2 points**
Formuler un titre correspondant au thème général ;
Formuler la problématique.
2. Lire et exploiter les documents : **2 points**
Sélectionner les idées pertinentes selon la problématique.
Se référer de manière explicite aux documents. Il ne s'agit pas de recopier les documents. La paraphrase sera pénalisée. Si une partie d'un document est citée, elle doit l'être entre guillemets « ... ».
3. Organiser les idées générales : **2 points**
Formuler des sous-titres pour mettre en évidence le plan.
Confronter les documents et classer les idées dans chaque partie.
4. Rédiger : **2 points**
Formuler les idées avec concision tout en précisant pour chaque partie les documents utilisés et en respectant les règles d'orthographe et de grammaire
5. Conclure : **2 points**
Conclure brièvement sur le dossier tout en prenant position personnellement

ATTENTION : NE COMPOSER SUR LA FICHE DE REPONSE QU'APRES AVOIR ECRIT LA VERSION DEFINITIVE AU BROUILLON

PREMIER TEXTE

En Colombie, le café se parfume d'un arôme social

Depuis le deuxième étage de sa maison, Evelio Aguirre peut observer les améliorations apportées à sa petite ferme depuis cinq ans. Des machines neuves, des poules, une truie ont complété l'exploitation de café, dont les rangs d'arbustes verts s'étendent sur un hectare et demi de paysage vallonné. *«Nous devons beaucoup à l'association»*, reconnaît-il. Ce paysan de Riosucio, municipalité andine de l'ouest de la Colombie, fait partie des 1 680 petits caféiculteurs de la région unis au sein d'Asprocafé Ingrumá, dont la production est vendue à travers les réseaux du commerce équitable (Max Havelaar et l'Américain Equal Exchange notamment).

«Façon de penser». Créée en 1992 par des membres de la communauté indienne locale, les Emberas Chamis, l'association a transformé la vie de nombreux producteurs. *«Nous sommes devenus une petite mairie parallèle»*, explique sa secrétaire, Rocío Motato. Ingrumá a construit des routes, cofinancé la construction d'une école, apporté des déjeuners et du matériel scolaire aux enfants... Elle intègre jusqu'aux plus petits producteurs de la région, souvent d'ex-travailleurs agricoles qui ont obtenu un petit lopin de terre à force de louer leurs bras à la journée. Elle les aide à développer leur ferme grâce aux ressources de la «prime sociale» de 10 cents de dollars par livre, versée par les acheteurs, que les associés ont décidé de mettre en commun. *«Nous avons changé jusqu'à notre façon de penser»*, affirme Edilma Arango, affiliée depuis huit ans. *Nous avons redécouvert tout ce qui était à notre portée.»* Elle, qui disposait avec son mari d'un demi-hectare pour élever sept enfants, a appris, grâce aux formations, à en exploiter le moindre mètre carré de façon durable. A côté du café, *«la seule production dont la vente est assurée»*, des rangs de maïs et de bananes plantains contribuent à la *«souveraineté alimentaire»* défendue par l'association. Les déchets des plantes sont hachés pour nourrir les poules et la truie ou transformés en compost pour les précieux arbustes. Avant les cours de l'association, elle *«n'utilisait pas ces techniques»*.

Microprêt. L'affiliation a ses contreparties : une «direction de contrôle social» sillonne les fermes pour vérifier que les membres appliquent les normes environnementales. *«Ça a un coût, et nous devons trouver des solutions pour les plus modestes»*, explique son président, Omar Zapata. Par exemple, les eaux usées, domestiques ou issues du lavage de la cerise de café, ne peuvent plus être rejetées pour ne pas polluer les sources ; mais tous ne peuvent se payer les fosses sceptiques ou les cuves nécessaires au traitement. *«Si le terrain le permet, on construit un fossé semé de plantes qui purifient les déchets.»* Le sacrifice en vaut la peine, assure-t-il. Le commerce équitable protège les producteurs des périodes de crise par un prix minimum. Mais cette garantie perd de son intérêt quand les cours grimpent, comme actuellement : le prix plancher est de 1,2 dollar la livre (bientôt réévalué à 1,25), au-dessous du cours de 1,4 dollar (0,9 euro)... Les moins motivés, qui s'étaient affiliés en 2003, quand les bas prix poussaient à chercher une protection, ont *«déserté»*, explique Evelio Aguirre. *«Ils disent qu'ils peuvent se payer ce qu'Ingrumá leur apportait, sans les contraintes.»*

La tentation d'abandonner fut encore plus forte chez ceux qui, dans l'association, avaient tenté de se mettre à l'agriculture

biologique. Pour obtenir la certification, ceux-là doivent attendre trois ans pendant lesquels la production - sans engrais chimique - peut baisser de 30 %. Beaucoup ont dû abandonner. Edilma Arango est fière d'avoir tenu bon. Avec les 20 cents supplémentaires par livre qu'elle perçoit de la filière de commerce équitable, elle a réussi à payer le microprêt d'Ingrumá avec lequel elle avait construit une porcherie, et prévoit de nouvelles améliorations. *«C'est surtout bon pour notre santé et notre vie.»* Bon nombre de ses voisins ont été intoxiqués pour avoir étendu des pesticides sans précaution. Certains critiquent malgré tout la dépendance des producteurs - toute la production bio est vendue à un seul acheteur. Ingrumá a aussi senti le renforcement des normes du commerce équitable. Aujourd'hui, l'association doit déboursier pour les inspections presque 20 millions de pesos (environ 7 150 euros) - elle a perçu l'an dernier 46 millions de pesos en primes. *«Il ne faut pas être ingrat, tempère Rocío Motato. Nous sommes toujours gagnants.»* Evelio Aguirre restera dans l'association malgré les aléas internationaux. *«On ne deviendra pas riches grâce au café. Mais grâce à l'équitable, on survit mieux.»*

MICHEL TAILLE - Libération - 30 avril 2008

DEUXIEME TEXTE

«Il n'existe pas de vrai label équitable»

Propos recueillis par Guirec Gombert

Christian Jacquiau, économiste, a écrit «Les coulisses du commerce équitable». Il insiste sur les dérives du commerce équitable en dénonçant notamment la grande distribution.

Lefigaro.fr : Quelles critiques faites-vous du commerce équitable ?

Christian Jacquiau : Depuis son origine, le commerce équitable a perdu de son contenu. Nous sommes passés du commerce équitable, au commerce de l'équitable. Quand Max Havelaar a été créé par des prêtres irlandais, le but était de transformer la mondialisation. Ensuite, cette association a cherché des partenaires comme Accor, Mc Donald's ou Starbuck. Maintenant, c'est la grande distribution qui investit le secteur. Les slogans utilisés par cet acteur, c'est «changer le monde en buvant du café.» Mais en donnant une pièce à un mendiant, je ne change pas le monde. Ça ne fait qu'accompagner le système en apposant un pansement. Et encore, cela ne profite qu'à un petit nombre de personnes. C'est la limite de l'équitable où l'on cherche à culpabiliser le consommateur.

De nombreux acteurs considèrent cependant qu'en commercialisant des produits en grande distribution, cela permet de toucher un maximum de personnes....

Ce type de raisonnement est un moyen de tuer toutes alternatives et initiatives développées par les boutiques équitables. Nous sommes dans une approche caritative, comme le chèque que l'on signe une fois l'an à une association. Leclerc se lance aujourd'hui dans l'équitable avec sa «Marque repère» en voulant écraser les prix. Comment ? On ne sait pas. On va donner quelques centimes de plus à des producteurs, c'est une approche qui n'est plus du tout politique. Les producteurs reçoivent en moyenne 50 euros par an, environ 4 euros par mois. A cela, les producteurs doivent soustraire les frais de coopérative. De même, Max Havelaar parle des paysans pauvres, mais pas des salariés des paysans pauvres qui, eux, ne sont pas concernés par l'équitable.

Les labels ne permettent-ils pas de vérifier la chaîne du commerce équitable ?

Il n'existe pas de label. Vous avez une marque, Max Havelaar, qui se prétend label. Max Havelaar France est fédéré au sein de F.L.O (Fairtrade Labelling Organization) qui a créé FLO-Cert., sa propre norme de certification. Un bon moyen d'obtenir des subventions. Il n'existe pas de vrai label équitable car il faudrait un cahier des charges contrôlé par une structure indépendante ainsi qu'un organisme certificateur indépendant agréé par les pouvoirs publics. Il y a eu une tentative pour définir précisément le commerce équitable, mais personne ne sait le faire. La loi qui a été votée est une loi a minima, influencée par les lobbies limitant le commerce équitable aux plus défavorisés. Enfin, en 2005, la Répression des fraudes a mené l'enquête sur 55 acteurs différents. Il en ressort qu'il n'y a aucune traçabilité sur leur démarche.

Le Figaro.fr - 25/04/2008

TROISIEME TEXTE

L'épargne équitable atteint 280 millions d'euros

Investir dans le commerce solidaire séduit de plus en plus d'épargnants français.

Investir dans le commerce équitable ? « *Oui, c'est possible* » ! répond Finansol, la plate-forme des finances solidaires en France. Alors que la septième édition de la quinzaine du commerce vient de s'achever, Finansol dresse un bilan très positif du commerce équitable en France. Ainsi, en 2006, les finances solidaires ont généré 280 millions d'euros d'investissements solidaires. Elles ont financé de nombreux projets dans le secteur du commerce équitable. Les marques, labélisées « Max Havelaar », ont atteint un chiffre d'affaires de 166 millions d'euros. Il faut dire que le commerce équitable est tendance : d'un côté, ce geste est militant, de l'autre, il est carrément mode. Se chausser en Veja, se vêtir en Idéo sont de l'ordre du bon goût. « *L'impact de ces secteurs n'est donc plus négligeable* » souligne Finansol.

Investir pour soutenir des projets. « *Avec 59 placements reconnus solidaires par le label Finansol, les Français disposent désormais d'une offre diversifiée pour rendre leur argent intelligent* », souligne Maire Hélène Gillig, présidente de Finansol. Les projets soutenus sont nombreux : financement d'activités innovants favorisant le développement durable, création ou développement de petites ou micro-entreprises par ou pour des personnes en difficulté, etc. Et ça marche ! « *J'ai pu créer ma boutique de chocolat équitable en plein cœur de Paris grâce aux finances solidaires (...) sans cette aide j'aurais eu du mal à démarrer mon activité* » témoigne Guillaume Hermitte, gérant de Puerto Cacao. L'épargne solidaire permet aux épargnants d'exercer leur volonté et d'agir sur les circuits financiers. Ils soutiennent ainsi le développement social et humain. Pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits financiers, Finansol a mis en place le label Finansol. Il assure la transparence des produits distingués.

Guirec Gombert - Le Figaro - 09 mai 2007

QUATRIEME TEXTE

Commerce équitable: les tactiques de l'étiquette éthique

Comment s'y retrouver entre les logos et autres labels pour une consommation solidaire.

Face au rayon café du Monoprix de République, à Paris, un père et sa fille observent. *«Ça serait une bonne action»,* dit la fille. *«Sauf qu'on ne sait pas si notre argent va vraiment où on nous dit»,* rétorque le père. Sur les sept étagères du rayon café, plus d'une dizaine de marques, dont trois s'affichent «commerce équitable» : Lobodis, Malongo, Alter Eco. Même Monoprix s'y met avec sa marque Gourmet ! Comment se retrouver dans la jungle de tous ces produits au design sobre qui détonnent à côté des couleurs clinquantes des marques standards. [...]

Pas facile d'y voir clair, donc. Selon un sondage Ipsos réalisé fin avril pour la Plateforme pour le commerce équitable - organisme réunissant la plupart des acteurs du secteur -, 46 % des Français disent ne pas acheter ces produits, faute de les repérer en magasin. Et 57 % des personnes au fait du commerce équitable disent ne pas être assez informées sur son fonctionnement. C'est justement l'objectif de la quinzaine en cours (du 25 avril au 11 mai) consacré à ce commerce militant, toujours marginal (seulement 0,008 % du commerce mondial) mais en plein essor : + 30 % par an, selon l'association Fair Trade-Max Havelaar.

Belles promesses

Revenons à notre rayon. Avec Lobodis, au moins c'est clair : les trois paquets sont équitables. Idem pour Alter Eco. En revanche, avec Malongo, on ne sait plus très bien. Côte à côte, du café décoré de la petite pastille Max Havelaar à 3,11 euros, et du café sans logo, baptisé «suprême», et nettement plus cher (3,86 euros). Peut-on faire confiance à une marque qui mélange les genres ? Ou, faut-il préférer les produits aux prix élevés parce qu'ils seraient plus «vertueux» ?

[...] Dans un concours de belles promesses, on vous invite à *«changer le monde»* ou avoir *«le bon goût d'aider les petits producteurs»* du Sud. Un nom s'impose. Celui de Max Havelaar, qui fête cette année ses vingt ans, à côté de trois autres prétendus labels : Rainforest Alliance, UTZ Certified et CCCC (le Common Code for the Coffee Community).

Tristan Lecomte, fondateur d'Alter Eco - une société de produits équitables alimentaires (café, chocolat...) et cosmétiques - a choisi Max Havelaar, qui selon lui offre le prix minimum le plus élevé aux producteurs. Le prix du café arabica fixé par l'association et payé aux producteurs vient d'ailleurs d'être réévalué à 1,25 dollar la livre (environ 80 centimes d'euros), auquel s'ajoute une prime de 10 cents de dollar, versée à la coopérative et consacrée au développement local. Un seuil qui se révèle assez bas à l'heure où flambe le prix de cette denrée.

Jugeant donc ce montant *«insuffisant»*, Tristan Lecomte assure, lui, payer plus. Mais il reconnaît que *«la qualité des initiatives se juge sur le terrain»*. Et se montre très critique à l'égard des plantations de thé certifiées Max Havelaar. *«Elles appartiennent à de riches propriétaires, par exemple à un milliardaire indien ou à l'équivalent d'un Unilever [géant de l'agrochimique, ndlr] au Sri Lanka, bien loin des priorités des petits producteurs.»* Son conseil pour éviter l'entourloupe : *«Acheter aux entreprises qui font 100 % d'équitable.»* C'est ce que fait le pionnier du secteur en France : le breton Lobodis. Franck Delalande, responsable

technique de la société, explique. Son café vient de huit coopératives de Caranavi, en Bolivie, sur le plateau des Andes. [...]

Malongo, basé dans les Alpes-Maritimes, défend une approche mixte. Il est surtout connu pour sa boîte cylindrique et blanche où les petits producteurs font la ronde. *«Sur une quarantaine de références en café, la moitié sont équitables.»* En revanche, il réalise seulement un tiers de ses ventes en équitable. [...]

Éthique contre discount

Autre débat, le poids croissant de la grande distribution comme pseudo-acteur de l'équitable. Après Monoprix, le défricheur, Leclerc et Auchan, même les plus grands défenseurs des bas prix s'y mettent. Ed, l'enseigne low-cost de Carrefour, annonce le lancement d'un café UTZ Certified, pour 2 euros. Ce qui fait hurler les puristes : *«Il y a un antagonisme entre un commerce qui se veut équitable et la grande distribution»*, défend Véronique Gallais, d'Action Consommation, proche de l'association Minga. Créée en 1999, Minga dénonce violemment les grandes surfaces. Chez Artisans du Monde (170 boutiques), on refuse également l'entrée en grandes surfaces. *«Nous défendons une vision engagée du commerce équitable, il a une dimension de sensibilisation éducative et politique, et doit servir de levier pour modifier les règles et les pratiques du commerce international»*, revendique Laurent Levard, délégué général d'Artisans du Monde.

Joaquin Munoz, à la tête de Max Havelaar France, défend son essor dans la grande distribution : il veut *«démocratiser»* cette forme de commerce, pour l'instant surtout prisée par les classes les plus aisées. *«Ce ne sont pas deux ou trois sacs que l'on veut vendre, mais des containers»*, dit -il. D'où son pacte passé avec des grands noms de la distribution.

«Fixer des règles claires»

Une alliance qui se ferait au détriment des producteurs français : *«Leclerc ne veut plus de mes produits depuis 2004, ou je dois les lui brader !»* proteste une productrice de fruits et légumes. *Après, il dit qu'il fait du commerce équitable avec les producteurs du Sud, c'est affligeant.»* Peu importe, Joaquin Munoz trouve cette nouvelle vocation *«géniale»*. Il est tout simplement pragmatique : 70 % des ventes de produits Max Havelaar se font en grandes surfaces. Au total, 175 marques se sont engagées aux côtés du logo d'origine néerlandaise. *«Celui-ci s'autoproclame label, mais c'est de la publicité mensongère,* affirme Véronique Lacomme, gérante de la société Andines. *Le consommateur doit garder en mémoire que c'est un logo, une marque.»*

C'est là le problème : il n'existe pas encore de label officiel pour étiqueter les produits vertueux. Pour rassurer nos consommateurs égarés dans les allées du commerce équitable, nombreux sont ceux qui s'impatientent de sa création et en appellent aux pouvoirs publics. *«La nécessité aujourd'hui vis-à-vis de nous-mêmes, des consommateurs et des producteurs est de fixer des règles claires»*, plaide Laurent Levard, d'Artisans du Monde. Il regrette avec d'autres acteurs très impliqués *«le silence du gouvernement»* après une première séance de travail, en février, sur ce sujet. En jeu, une définition précise des différentes formes du commerce équitable et surtout, la mise en place d'un organisme de certification pour décerner avec un maximum de garanties publiques un véritable label.

CATHERINE MAUSSION et LAUREEN ORTIZ - Libération - 30 avril 2008